

Tenue de l'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2026

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de GECI International (la « **Société** ») s'est réunie le 15 octobre 2026 à 8 heures 30 au 58 avenue Émile Zola, Bâtiment B – 92100 Boulogne-Billancourt.

15 actionnaires étaient présents, représentés ou avaient voté par correspondance, possédant ensemble **481 000** actions (soit **33,24** % du capital), donnant droit à **637 826** voix (soit **39,72** % des droits de vote).

Toutes les résolutions ont été adoptées.

A l'occasion de cette Assemblée Générale, les actionnaires ont été informés que le mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Nicou avait pris fin de plein droit ce jour, conformément aux dispositions statutaires relatives à la limite d'âge des membres du Conseil d'administration.

Le résultat détaillé du vote est consultable sur le site internet de la société (www.geci.net).

Annexe

Résultat des votes des résolutions

	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention
			Nombre de Voix	%	Nombre de Voix	%	Nombre de Voix
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2026	Adoptée	637 826	100,00%	0	0,00%	0
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2026	Adoptée	637 826	100,00%	0	0,00%	0
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026	Adoptée	637 826	100,00%	0	0,00%	0
4	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation de ces conventions	Adoptée	52 333	100,00%	0	0,00%	0
5	Détermination de l'enveloppe globale de rémunération des administrateurs	Adoptée	637 060	99,88%	766	0,12%	0
6	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	Adoptée	637 060	99,88%	766	0,12%	0
7	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues	Adoptée	637 060	99,88%	766	0,12%	0
8	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	Adoptée	637 060	99,88%	766	0,12%	0
9	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	637 060	99,88%	766	0,12%	0
10	Limitation globale de toutes les autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	637 035	99,88%	791	0,12%	0
11	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	Adoptée	637 035	99,88%	791	0,12%	0

Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention
		Nombre de Voix	%	Nombre de Voix	%	Nombre de Voix
12 Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offres au public visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	Adoptée	637 035	99,88%	791	0,12%	0
13 Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes	Adoptée	637 035	99,88%	791	0,12%	0
14 Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles dans le cadre d'une émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers	Adoptée	633 224	99,28%	4 602	0,72%	0
15 Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés liées	Adoptée	636 933	99,86%	893	0,14%	0
16 Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés liées	Adoptée	636 933	99,86%	893	0,14%	0
17 Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	Adoptée	637 035	99,88%	791	0,12%	0
18 Pouvoirs pour les formalités	Adoptée	637 060	99,88%	766	0,12%	0

À PROPOS DE GECI INTERNATIONAL

“Smart Solutions for a Smart World”

GECI International est un acteur de référence du Digital et de la Technologie. Depuis sa création en 1980, le Groupe conçoit et déploie des solutions intelligentes à forte valeur ajoutée, au service de la recherche, de l'industrie et des services.

Présent en Europe et au Brésil, et fort de plus de 500 collaborateurs, le Groupe intervient dans le Calcul Haute Performance (HPC), la smart city, l'intelligence artificielle, le cloud, et les technologies émergentes. Son modèle s'appuie sur une expertise reconnue, des solutions personnalisées et un écosystème de partenariats stratégiques.

GECI International est coté sur le marché Euronext Growth Paris. Code ISIN : FR001400M1R1 – ALGEC.

CONTACTS

GECI International
Relations Investisseurs
Tél. : +33 (0)1 46 12 00 00
relation.investisseurs@geci.net

ACTUS Finance et Communication
Cyril Combe / Marie-Claude Triquet
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 36
geci@actus.fr